



Radiographie de la fréquentation touristique

Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017

Ajaccio, le 12 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce dossier de 28 pages constitue l'aboutissement d'un partenariat avec l'Agence du tourisme de la Corse (ATC).

Il présente les résultats de l'enquête effectuée auprès des voyageurs au départ de la Corse durant la saison 2017, cofinancée par la Collectivité de Corse, L'Agence du tourisme de la Corse et l'Union Européenne (FEDER).

Cette enquête a nécessité un an et demi de préparation et obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique du Conseil national de l'information statistique. La collecte de l'information a mobilisé 13 enquêteurs se relayant sept jours sur sept sur les quais et dans les salles d'embarquement, entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017 ; ce qui a représenté plus de 6 000 heures de travail et 70 000 questionnaires récoltés.

Les résultats sont commentés selon trois périodes (avant-saison, pleine saison, après saison), selon le motif du déplacement (tourisme d'agrément, affinitaire et professionnel) et les différents types d'hébergement (marchand professionnel, marchand non professionnel, non marchand). Ils permettent d'obtenir une vision globale du marché et des flux touristiques enregistrés sur l'île pendant la saison 2017.

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017, la Corse a accueilli 2,6 millions de touristes, pour 30 millions de nuitées et 900 000 séjours. Les deux mois d'été concentrent la fréquentation avec 52 % des touristes et 57 % des nuitées.

Le tourisme d'agrément est largement majoritaire (73 % des touristes) : les familles françaises y sont prépondérantes en été et les groupes d'adultes au printemps et à l'automne. Les étrangers représentent 34 % des touristes d'agrément.

La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle, la majorité connaissait déjà la destination. La plus grande partie des voyageurs vient en bateau, notamment via le port de Bastia.

L'Extrême Sud est la première destination touristique de l'île avec 25 % des nuitées totales passées en Corse. Les touristes d'agrément privilégient les hébergements marchands professionnels. Les locations de particulier à particulier représentent toutefois 28 % de leurs nuitées, jusqu'à 32 % l'été.

Au printemps, les jours fériés favorisent les séjours courts, même si le plus grand nombre reste centré sur la semaine. En été et en après saison, les durées de séjours s'allongent.

Bien que les visiteurs soient largement motorisés, ils s'adonnent peu au tourisme itinérant. En outre, ils pratiquent modérément des activités payantes. Enfin, les touristes sont globalement satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour.

EMBARGO : jeudi 12 juillet - 12h

Accéder à l'intégralité de la publication :

Insee Dossier Corse, n°10 : Radiographie de la fréquentation touristique

L'unité de communication : communication-corse@insee.fr